



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 13 septembre 2017

Monsieur Xavier CATHALA
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional de sciences
économiques et sociales

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Aux professeurs de Sciences économiques et
sociales.
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs des
établissements publics et privés d'enseignement
général et technologique.

Secrétariat des I.A.-
I.P.R.
Tél.
03 22 82 39 70
Fax.
03 22 82 37 54
Mél.
ce.ipr@ac-amiens.fr

Objet : Lettre de rentrée septembre 2017

Préambule commun à toutes les disciplines

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement dans la mise en place des réformes et l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le nouveau projet académique prendra effet durant cette année scolaire, trois axes principaux guideront nos actions :

- **Axe 1 : Encourager la persévérance scolaire** en construisant un environnement serein et confiant dans nos établissements (écoles, collèges et lycées), afin que l'élève construise sa personnalité et acquière les compétences nécessaires à son évolution au sein du monde du travail et de la société.
- **Axe 2 : Amener chaque élève à développer son potentiel et sa créativité, l'aider à se projeter dans un parcours ambitieux** et à rendre cette ambition réalisable.
- **Axe 3 : Rendre notre académie plus attractive** en proposant à nos personnels préparation et accompagnement pour relever des défis éducatifs majeurs.

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et psychologues entre également en vigueur lors de cette rentrée. Elle comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement tout au long de votre parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. (<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>)

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Lettre de rentrée disciplinaire

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues,

J'espère que vos vacances ont été reposantes et que la rentrée scolaire se déroule convenablement. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent l'académie et qui vont être accueillis, je n'en doute pas, de manière chaleureuse et professionnelle par les équipes en place. Je me réjouis de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire 2017-2018 et de poursuivre notre collaboration au service de la réussite des élèves.

Cette lettre de rentrée a pour objet de décliner un certain nombre d'informations usuelles et d'éléments d'actualité. Mais je souhaite aussi vous faire part des priorités de formation en vue de la construction d'une culture commune à l'ensemble des professeurs de sciences économiques et sociales au niveau académique.

Pour toutes questions de nature pédagogique ou administrative, n'hésitez pas à me joindre en utilisant votre adresse académique. xavier.cathala@ac-amiens.fr

1°) Résultats du baccalauréat 2017

Je remercie tous les correcteurs qui ont participé à la session 2017 du baccalauréat et notamment les collègues qui ont travaillé sur les sujets du second groupe ou qui ont contribué à la production de barèmes et animé de façon constructive la commission d'harmonisation. Le travail de réflexion et les échanges qui ont eu lieu permettent d'être toujours plus efficaces et impartiaux lors des corrections à l'examen, dans l'intérêt des candidats, comme nous le souhaitons tous.

Taux de réussite au baccalauréat ES (%)

Baccalauréat série ES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Taux de réussite en France métropolitaine	87,7	89,1	91,4	89,7	91,2	91,1	89
Taux de réussite dans l'académie d'Amiens	83,0	84,9	88,5	86,5	89,2	88,8	87

Source : DEC (* résultats provisoires)

Les taux de réussite en série ES sont en diminution de 2,1 points entre 2016 et 2017 en France métropolitaine et de 1,8 point dans l'académie d'Amiens. Certaines disparités interdépartementales demeurent.

Taux de réussite au baccalauréat ES dans l'académie d'Amiens par département (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
Aisne	88,1	83,0	88,4	88,1	88,1
Oise	89,2	89,3	90,4	90,8	88,3
Somme	87,8	85,2	88,1	87,0	85,5

Source : DEC (* résultats provisoires)

2°) Une « école de la confiance » dans l'académie d'Amiens

Le nouveau ministre de l'éducation, Jean Michel Blanquer, met l'accent sur « **l'École de la confiance** » pour répondre aux exigences sociales, économiques et démocratiques de notre société. En relation avec cette volonté nationale, notre nouveau projet académique 2018 privilégie notamment l'encouragement de la persévérance scolaire et le besoin d'amener chaque élève à développer son potentiel en se projetant dans un parcours ambitieux.

Conscients par leur formation des déterminismes sociaux, les professeurs de sciences économiques et sociales ont toujours montré leur attachement à des formes scolaires et des projets éducatifs capables de concilier l'exigence pour tous et la plus grande égalité des chances. Les caractéristiques spécifiques des différents territoires qui composent notre académie nous demandent d'être particulièrement attentifs à plusieurs enjeux.

Confrontés à une grande diversité d'élèves dans leur classe, les enseignants sont fréquemment dans des situations parfois déstabilisantes, coincés entre le besoin d'achever un programme et la prise en charge de la difficulté scolaire des plus fragiles. La **différenciation pédagogique** consiste à trouver **le bon équilibre entre le cours collectif et le travail individualisé**, de manière à prendre en considération les rythmes d'apprentissage de chacun. Sans être le seul, **l'Accompagnement Personnalisé** doit être un moment privilégié pour proposer des actions pédagogiques plus ciblées. A cet égard, un projet d'équipe disciplinaire en relation avec l'analyse de la situation locale (résultats du baccalauréat, indicateurs de valeur ajoutée du lycée, situation géographique et sociale, profils des élèves, etc.) peut se constituer. Je suis disposé à vous accompagner dans votre démarche. N'hésitez pas à me faire part de vos réflexions, même inabouties.

La différenciation pédagogique ne peut pas être découplée de la question de **l'évaluation** dont nous avons abordé les enjeux l'année dernière lors des réunions d'équipe. L'appropriation **par les élèves de leur évaluation via des dispositifs spécifiques variés** où le numérique peut trouver sa place (travail sur les compétences, production collective de barème, co-évaluation, auto-évaluation, etc.) doit permettre d'identifier les acquis et les points de remédiation sous les formes les plus adaptées. C'est la raison pour laquelle j'ai considéré que « *l'évaluation au service des apprentissages* » devait être une priorité au sein de notre Plan Académique de Formation 2017-2018.

La persévérance scolaire et le développement d'un parcours ambitieux requièrent un accompagnement de la part des enseignants. J'encourage chaque équipe de SES à **créer et entretenir des liens entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur** (Université, CPGE, IEP, grandes écoles). Ces liens que vous construisez au quotidien contribuent à la **continuité des parcours**, à l'élaboration d'un projet

d'orientation des lycéens. Les classes préparatoires ECE de proximité en Picardie doivent faire l'objet d'une communication privilégiée.

Enfin, concernant l'enseignement d'exploration en classe de seconde, le renouvellement des pratiques est bien engagé, comme je l'ai déjà évoqué l'année dernière. Il faut cependant s'orienter encore davantage vers des **formes pédagogiques innovantes (démarche de projet, mobilisation du numérique, etc.)** afin à la fois de stimuler l'intérêt des élèves, de porter différemment les savoirs scolaires et de permettre leur découverte susceptible de **déboucher sur une orientation active**. Ainsi, j'ai souhaité faire de l'EE un thème privilégié de réflexion dans le PAF dès cette année.

Au bout du compte, j'ai le désir de tout mettre en œuvre avec vous pour que se construise une culture professionnelle commune afin de favoriser la réussite des élèves.

3°) Trois voies de construction d'une culture professionnelle commune

Par la formation continue

Cette année, deux formations sont à « **public désigné** » (quand bien même elles apparaissent en « candidature individuelle » dans l'application GAÏA) :

- « **l'évaluation au service des apprentissages** » que j'animerai avec un binôme de professeurs formateurs;
- « **enseigner en enseignement d'exploration** », animé par un binôme de professeurs formateurs.

A cet « égard, je reste très attentif à ce que **le lien entre les pratiques quotidiennes et la recherche** soit activé autant que possible de manière à garantir la réflexivité et la capacité à conceptualiser son enseignement.

Pour des raisons qui tiennent aux contraintes budgétaires, il n'est pas possible de proposer les deux modules en même temps et à tous. La formation courra donc sur trois ans avec convocation de chacun par secteur géographique.

Concernant les autres modules, ceux-ci sont à candidature individuelle, et vous devez donc vous inscrire avant le 22 septembre selon la procédure indiquée.

Intitulé dispositif	Intitulé module	Orientation	Type de cand.
17A0200048 - LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE INVERSÉE.	38529 - LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE INVERSÉE.	2P05: GESTES PROFESSIONNELS...	Individuelle
17A0200279 - ENSEIGNANTS DE SES EN ENTREPRISE.	38939 - ECONOMIE AU LYCÉE ET RÉALITÉ DE L'ENTREPRISE.	2P09: DIDACTIQUE DES ...	Individuelle
17A0200280 - EMPLOI ET INTÉGRATION SOCIALE	38940 - EMPLOI ET INTÉGRATION SOCIALE.	2P09: DIDACTIQUE DES ...	Individuelle
17A0200326 - L'ÉVALUATION AU SERVICE DES APPRENTISSAGES	39011 - L'ÉVALUATION AU SERVICE DES APPRENTISSAGES	2P05: GESTES PROFESSIONNELS...	Individuelle
17A0200327 - ENSEIGNER EN ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION	39012 - ENSEIGNER EN ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION.	2P09: DIDACTIQUE DES ...	Individuelle

<http://www.ac-amiens.fr/paf/recherche.php>

Par l'enrichissement du site disciplinaire

Le site disciplinaire a été mis à jour et doit continuer à se développer afin qu'il devienne une banque de ressources pour tous et un élément fédérateur. Je remercie François Marcq, interlocuteur académique au numérique, et Vianney Debeir, qui a relancé la revue de presse hebdomadaire, pour leur investissement. Je vous invite à le consulter mais aussi à participer collectivement à l'enrichissement de ce site par vos projets, par vos séquences de cours, par votre contribution à une veille scientifique (articles, fiches de lecture, etc.) dans un esprit collaboratif.

Au cours de l'année 2016-2017, **un groupe de professeurs s'est réuni à plusieurs reprises et a expérimenté la pratique de la « classe inversée »**. Le bilan du groupe s'est concrétisé par la production d'un long article principal diffusé sur le site. Des liens « hypertexte » vous permettent d'approfondir certains enjeux et/ou de les illustrer à partir du vécu de l'expérimentation (une quinzaine de séances seront proposées ainsi que des commentaires). Des articles connexes répondent aux interrogations les plus fréquentes.

<http://ses.ac-amiens.fr/>

Le travail de réflexion sur la pédagogie inversée et sur l'évolution des formats pédagogiques sera à poursuivre via le PAF 2018. Une journée de formation sur le thème « *Pédagogie inversée et outils numériques* » sera animée par François MARCQ. Des liens pourront être faits avec un autre module du PAF « *Enseigner en enseignement d'exploration* » de manière à proposer des situations d'enseignement renouvelées.

Par l'accueil et accompagnement des professeurs non titulaires

La construction d'une culture commune ne saurait oublier les enseignants non-titulaires nouvellement nommés. Un nouveau protocole d'accueil vient d'être défini et comprend notamment :

- un kit de démarrage présentant des ressources didactiques et pédagogiques élaboré par Hervé Lemoine et Johan Rogez que je remercie ;
- la désignation d'un référent lors des premiers jours de la prise de fonction pour aider à l'installation dans l'établissement ;
- la désignation systématique d'un tuteur rémunéré durant plusieurs mois ;

4°) Partenariat Académie d'Amiens-Banque de France

La signature de la **convention de partenariat entre le Rectorat d'Amiens et la Banque de France** en février 2017 a débouché sur un travail de préparation d'actions diverses en relation étroite avec Christian DELHOMME, directeur départemental du Pas-De-Calais et délégué à l'éducation financière des publics pour les Hauts de France. Ce partenariat va se décliner en diverses modalités d'intervention en 2017-2018. Citons :

- **l'intervention auprès des élèves en établissement à partir de projets formulés par les équipes** d'enseignants. Ces actions, accompagnées par des professionnels, pourront à la fois participer à une éducation financière et budgétaire, favoriser la mise en projet des élèves et contribuer à la réalisation du parcours avenir (par la présentation des métiers de la banque et de la finance) suivant les objectifs définis ;
- **L'intervention sous forme de conférence auprès des professeurs** en vue d'un approfondissement disciplinaire et d'une actualisation des connaissances scientifiques.

Vous pouvez dès à présent **me faire part des projets que vous souhaiteriez développer avec vos élèves** de manière à ce que nous puissions mettre en place un dispositif pour vous accompagner et une intervention des professionnels de la BdF. Le projet, s'il est retenu, pourrait associer plusieurs classes au sein d'un établissement avec un échange en amont et en aval pour valoriser l'intervention.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur **la rubrique du site internet de la Banque de France spécialement dédiée à la pédagogie économique, ABC de l'économie**, en phase avec les programmes de SES et d'économie et gestion. Cette offre pédagogique illustre les principaux concepts monétaires, économiques, et financiers. Axée sur le rôle de la monnaie et des banques centrales dans l'économie, tout en s'ouvrant sur l'actualité, elle est principalement destinée aux élèves, mais elle peut également intéresser des publics plus larges. <https://abc-economie.banque-france.fr/>

5°) journée nationale de l'innovation

Le ministère de l'éducation nationale organise la huitième édition de la « Journée nationale de l'innovation ». Cette journée a pour objectif de valoriser la capacité de recherche et d'innovation des acteurs du système éducatif. Des professionnels expérimentés et des chercheurs de haut niveau sont invités à partager leur vision et leur expérience afin de les mettre au service du plus grand nombre.

À cette occasion, des prix de l'innovation seront remis aux équipes lauréates. Ainsi, **un appel national à projet est lancé à partir du 1er septembre 2017** ; il s'adresse à tous les personnels enseignants, de vie scolaire et de direction des écoles du premier degré et des établissements du second degré ; il concerne aussi les réseaux d'équipes ou les dispositifs innovants, coordonnés au niveau d'une circonscription, d'un département, voire d'une académie. Sont recherchées les initiatives portées par une équipe, quelle que soit sa taille, et dont les effets sur les élèves sont déjà remarqués et/ou évalués.

Dans chaque domaine, des approches transversales seront particulièrement recherchées et valorisées : l'intégration du numérique, les pratiques en éducation prioritaire, les collaborations avec la recherche et le travail en partenariat.

L'équipe candidate pourra postuler en renseignant le formulaire d'inscription ci-joint à adresser le 8 octobre au plus tard à cardie@ac-amiens.fr

6°) Rencontres

Rencontres « terminologie de l'économie » à Bercy le 18 octobre 2017

La terminologie est l'art de se mettre d'accord sur les mots : définir le concept en question, le nommer, identifier les équivalents (y compris étrangers) et les termes liés, le tout dans le cadre d'un exercice participatif autant qu'itératif pour approcher un consensus qui, ensuite, facilitera l'appropriation des termes par les publics les plus larges.

C'est à cet exercice que le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie aux ministères économiques et financiers et l'Inspection générale des sciences économiques et sociales convient les professeurs de sciences économiques et sociales le 18 octobre 2017 à 14h, à Bercy. Il s'agit de faire participer les professeurs à l'identification et à la définition des concepts de l'économie qu'ils pourront diffuser ensuite auprès de leurs élèves.

A travers deux illustrations, cette journée a pour objet de sensibiliser et d'associer les professeurs de sciences économiques et sociales au dispositif d'enrichissement de la langue française. Les services en ligne, permettant de participer à la production du référentiel terminologique ainsi qu'à son emploi et à sa diffusion, seront présentés et ouverts aux participants.

Les professeurs de sciences économiques et sociales sont invités à participer sur place à la rencontre (l'engagement doit être ferme car les places sont limitées) de 14h à 17h15 ou à la suivre en vidéo et à y participer par un fil twitter à partir de 14h30 (l'adresse sera communiquée aux professeurs inscrits 48h00 avant). Dans les deux cas, les professeurs devront s'inscrire et trouveront toutes les informations pratiques et le programme sont sur la page dont le lien est :

<https://www.economie.gouv.fr/terminologie>

Journées de l'économie de Lyon

La Fondation Pour l'Université de Lyon **organisera les 7, 8 et 9 novembre 2017 la dixième édition des Journées de l'Économie**. Ce sera l'occasion de réfléchir à la lumière des dix dernières années aux mutations qui vont marquer la décennie à venir. Pendant trois jours participez aux conférences, débats, rencontres, consacrés à l'économie. Avec plus d'une soixantaine de sujets traités, chacun pourra choisir le parcours qui répond à ses attentes.

<http://www.journeeseconomie.org/>

7°) Divers

Inscription aux concours

Les inscriptions aux concours de la session 2018 auront lieu par internet du mardi 12 septembre 2017, à partir de 12 heures, au jeudi 12 octobre 2017, 17 heures, heure de Paris

Le concours réservé de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général est destiné à certains agents contractuels remplissant des conditions d'ancienneté. Initialement prévu pour être organisé jusqu'en 2016, il est prolongé jusqu'en 2018.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2016.html>

DNL

Plusieurs professeurs de SES de l'académie ont en charge un enseignement DNL/SES ; cet enseignement peut être dispensé dans le cadre des sections européennes ou orientales, mais également dans le cadre d'autres dispositifs discutés en conseil pédagogique et validés en conseil d'administration.

Chaque année, certains collègues se présentent à cette certification et l'obtiennent. J'invite les professeurs qui en ont les compétences à réfléchir à l'intérêt de cette certification.

<http://www.emilangues.education.fr/formation/certification-complementaire>

Conservation des notes

Les candidats ayant été ajournés à l'examen des baccalauréats général et technologique peuvent prétendre, à leur demande, à la conservation du bénéfice des notes obtenues lors d'une session précédente, dans la limite des cinq sessions qui suivent la première à laquelle ils se sont présentés. Vous trouverez toutes les informations dans le BOEN n°28 du 14 juillet 2016

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103183

Concernant les SES, je rappelle que **la note d'enseignement obligatoire et la note de spécialité (EA ou SSPO) ne sont pas indissociables** puisqu'il s'agit d'une note globale coefficient 9. Donc la conservation de la seule note de de spécialité ou de l'enseignement obligatoire n'est pas possible.

Travaux pratiques encadrés

La liste des thèmes en vigueur pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 au programme est parue dans la note de service n° 2017-134 du 31 juillet 2017 (BO du 24-08-2017).

A compter de la **rentrée scolaire 2017**, une nouvelle thématique commune aux trois séries et intitulée « **Agir pour son avenir** », est introduite, de façon à ancrer les TPE dans une démarche d'ouverture sur le monde extérieur. En lien étroit avec le parcours Avenir (arrêté du 1er juillet 2015, BOEN n° 28 du 9 juillet 2015), elle doit permettre aux élèves de poursuivre leur découverte du monde économique et professionnel, de développer leur esprit d'initiative et de création, et de construire un parcours de formation et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-baccalauréat

	Série économique et sociale
Thèmes communs	<i>Agir pour son avenir</i>
	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible
	Individuel et collectif
Thèmes spécifiques	<i>La mondialisation</i>
	Les inégalités
	L'argent

<http://eduscol.education.fr/cid47789/definition-et-themes-nationaux-des-tpe.html#lien2>

Je suis évidemment à votre écoute et je vous souhaite à tous, mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues, et dans l'attente de vous retrouver prochainement, une très bonne rentrée 2017.

X. CATHALA

